

Quelques pas sur la Croisette au nom des droits de l'enfant !

SOLIDARITÉ Au départ du Palais des festivals, la marche solidaire est remontée hier après-midi, jusqu'au monument des droits de l'enfant

Avec trois jours d'avance sur la Journée universelle des droits de l'enfant qui a lieu chaque 20 novembre, la marche solidaire organisée par l'Association d'action éducative du tribunal de Grasse (AAE 06), s'est déroulée hier après-midi sur la Croisette. Dès 13h30, des dizaines d'enfants grouillaient au pied des marches du Palais des festivals en attendant, dans la bonne humeur, le top départ.

Venus en famille ou avec les structures participantes (Cannes Jeunesse, Ferme Giaume et MJC), quelque 200 enfants arboraient fièrement les pancartes rappé-



Ils étaient deux cents enfants au départ, beaucoup plus à l'arrivée derrière la bannière « pour les droits de l'enfant », rejoint au fil de la marche par les passants et les retardataires.

(Photos A. B.-J.)

lant leurs droits à travers le monde (voir nos photos ci-dessous). Le cortège, renforcé par les retardataires et les passants, est remonté lentement jusqu'au monument des Droits de l'enfant, installé à la Roseraie près du port Pierre-Canto. Là de nombreuses animations étaient organisées, ainsi qu'une collecte de matériel scolaire au profit de l'association Solidarité Burkina-Faso. Pour que partout dans le monde, les pas de chaque enfant, de chaque adulte ayant participé à cette marche symbolique, résonnent de leur solidarité avec tous les enfants.

A.M.